

La Maison Relais

Un habitat adapté pour des personnes en situation de grande exclusion

MISSION DU SERVICE

La Maison Relais est un habitat durable, sans limite de temps. Elle assure l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dont la situation sociale, psychologique ou psychiatrique rend difficilement possible l'accès à un logement dit « autonome ». L'accompagnement proposé est adapté à chaque individu, offrant ainsi un cadre sécurisant. Cet environnement convivial et chaleureux permet à chaque personne, en fonction de son rythme, de renouer avec un projet de vie.

ÉLÉMENTS DE PROFIL DES RÉSIDENTS ACCUEILLIS

| L'arrivée en Maison Relais

Trois résidents ont intégré le dispositif en 2023, dont deux à l'issue d'un long séjour au CHRS Novaé. Ces personnes, aux prises avec des problématiques addictives, ont besoin de temps pour réaliser leurs projets. La temporalité proposée par la Maison Relais leur permet de s'inscrire dans un projet global. La troisième personne était précédemment accueillie à la CPHU. Ce Monsieur avait par le passé expérimenté le CHRS et le logement autonome, sans succès.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

Nombre de nuitées en 2023 : **11 154**

Nombre d'entrées en 2023 : **3** ; Nombre de sorties en 2023 : **3**

Taux d'occupation : **98,5%**

Durée moyenne des séjours des sortants : **1 292 jours, soit 3,5 ans**

Nombre de résidents accueillis : **33**, dont :

- 27 hommes et 6 femmes
- 4 personnes de moins de 39 ans
- 9 personnes entre 40 et 49 ans
- 13 personnes entre 50 et 59 ans
- 7 personnes de plus de 60 ans



| Un quotidien animé

Des activités ritualisées et repérantes sont proposées à Novaé ; elles sont mutualisées avec l'ensemble des autres dispositifs.

Tous les derniers vendredis du mois, les résidents peuvent participer à un karaoké, et un mercredi sur deux, à un atelier d'art ou à un atelier cuisine. Un atelier d'activité physique adaptée est en place depuis presque deux ans, avec une éducatrice sportive diplômée, qui propose, 3 vendredis sur 4, un temps où les résidents peuvent se mettre en mouvement. Régulièrement les samedis, des sorties montagne au grand air (en fonction de la météo), agrémentées d'une grillade à partager, sont organisées. Des sorties et des activités culturelles ou ludiques peuvent également être proposées : jeux de société, visites de musées, participation à des animations gratuites en ville, etc.

Enfin, l'atelier jardin permet d'agrémenter la cour intérieure de Novaé, des plantations y sont faites avec pour objectif de récolter des légumes qui serviront à l'atelier cuisine.

Tous ces événements sont rendus possibles grâce au soutien financier de la Conférence des financeurs.

| Un partenariat fort avec l'Association Addictions France

Fruit d'un travail engagé en 2020, en période de Covid, une convention entre l'OGFA et l'Association Addictions France a été actualisée en 2023, au regard de l'ouverture des LAM. Ce partenariat privilégié permet de faciliter l'accès aux soins, notamment sur la question des conduites addictives. Un éducateur détaché d'Addictions France intervient sur site. Le travailleur social de l'OGFA oriente les personnes en demande.

Ainsi, en 2023, six personnes de la Maison Relais, soit presque 20 % de l'effectif des résidents, ont bénéficié de ce soutien.

La mutualisation avec les autres dispositifs de Novaé a permis à 11 personnes au total de rencontrer ce professionnel. Il a, en 2023, réalisé 40 entretiens auprès de ces personnes. Les rencontres ont lieu tous les 15 jours en moyenne, en respectant la temporalité et l'adhésion des résidents.

| La question des fluides

2023 a été marquée par une forte inflation, ainsi qu'une augmentation des fluides. L'OGFA a donc questionné la facturation auprès des résidents. En effet, depuis 2015, aucune augmentation de leur participation financière ne leur avait été demandée. Les loyers et les fluides sont facturés sous forme de « forfait », en moyenne de 369 € toutes charges comprises ; à noter que les résidents peuvent prétendre à une allocation logement. Le reste à charge avoisine les 111 €. Or, les coûts des loyers et des fluides ont connu une forte croissance. Ainsi, une réflexion a été menée à l'échelle de l'OGFA, afin d'amoindrir le coût supporté par l'association. Une nouvelle facturation n'a pas encore été instaurée, mais les résidents ont été impliqués dans cette démarche, sous forme de réunions d'information et d'échanges. L'équipe effectue aussi de la prévention au quotidien, afin que les personnes puissent maîtriser les écogestes et éviter toute surconsommation de fluides.

| La participation des personnes

Chaque trimestre, des réunions de résidents leur permettent de s'exprimer, notamment sur les activités proposées par l'équipe et sur les actualités du service. Les missions du Comité de Vie Sociale ont été présentées. Nous souhaitons maintenant développer le pouvoir d'agir des résidents en organisant des élections de représentants. Les élections se dérouleront au cours du premier trimestre 2024.

| Les Directives Anticipées

2023 a été l'occasion d'une réflexion approfondie sur les Directives Anticipées. En effet, les résidents accueillis sont parfois confrontés à la question de la maladie grave. Isolée et souvent malmenée par les professionnels de santé, l'équipe reste la seule écoute soutenante et bienveillante lorsque le diagnostic tombe. L'écriture avec les personnes des Directives Anticipées permet alors la mise en place d'un temps privilégié autour duquel les personnes peuvent livrer leurs doutes, leurs souhaits et leurs craintes, liés à la fin de vie.

| Les départs

En 2023, deux personnes ont quitté la Maison Relais et un résident accompagné depuis 2019 est décédé des suites d'une maladie grave. Pour cette situation, nous avons étroitement collaboré avec l'équipe mobile du service de soin palliatif du CHG. La meilleure connaissance du périmètre de leurs missions et de leurs interventions nous a permis d'accompagner plus sereinement Monsieur.

Une résidente âgée de 69 ans a rejoint sa famille. Elle était locataire de la Maison Relais depuis juin 2020 ; nous l'avons accompagnée dans sa recherche d'un logement à proximité des siens à Lyon.

Enfin, le départ soudain d'un jeune homme de 33 ans, vulnérable psychologiquement, nous a incité à solliciter la police dans le cadre d'une disparition inquiétante. Accompagné depuis février 2020, ce Monsieur d'origine soudanaise s'était rendu à Paris en juillet et ne s'est jamais plus manifesté.

PERSPECTIVES

L'année 2024 sera, pour la Maison Relais, synonyme de la thématique du pouvoir d'agir des résidents, à travers la mise en place du Comité de Vie Sociale. Les élections sont déjà fixées au 17 janvier 2024. Les résidents se sont saisis de cette instance : nous avons eu, fin 2023, 4 candidats potentiels.

Il sera aussi question de dynamiser les parcours. Nous envisageons, à cet effet, de proposer à certains résidents âgés de plus de 60 ans, une guidance vers le droit commun.